



AgriBridge

Coordonné conjointement par
WHH et AKADEMIYA2063

Août 2026

AgriBridge Note politique #2

Le financement des systèmes agroalimentaires en Afrique

Du financement fragmenté à des investissements dans l'agroalimentaire basés sur des coalitions

Coordonné conjointement par



Août 2026

AgriBridge Note politique #2

Membres d'AgriBridge – un réseau politique afro-allemand dédié aux systèmes agroalimentaires durables



Coordonné conjointement par



Mentions légales

Publié par : Deutsche Welthungerhilfe e.V.,
Friedrich-Ebert-Straße 1, 53173 Bonn

Contributions de : Catherine Kilelu et Zipporah Maina (ACTS), Julian Barungi (ASARECA), Killian Banda et Joel Kakaire de l'équipe nationale de l'Ouganda, Victoria Kokunda, Martha Artigo et Jon Shyaka (AFAP), Michael Kakande et Damalie Nakajjugo (Resilient40), Blamah Jalloh (RBM), Timothy Niagi (ANAPRI) et Maja-Catrin Riecher (Welthungerhilfe).

Coordination : Deutsche Welthungerhilfe e.V. and AKADEMIYA2063

Mise en page : Silke Roßbach

Contact : info.agribridge@welthungerhilfe.de

Photographie : Titre : Envato/LightFieldStudios, p. 33 : iStock.com/espiegle

Cette note politique a été élaborée de concert par les membres d'AgriBridge et reflète la position commune du réseau. Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement partagées par tous les membres, leurs institutions respectives ou le secrétariat d'AgriBridge, animé en collaboration par Welthungerhilfe et AKADEMIYA2063.

© 2026

Le résumé et la version complète de cette note politique sont disponibles en téléchargement en scannant ce QR code :



Le financement des systèmes agroalimentaires en Afrique

Du financement fragmenté à des investissements dans l'agroalimentaire basés sur des coalitions

Message de fond :

Les systèmes agroalimentaires africains n'ont pas simplement besoin de plus de financement. Ils ont besoin d'un financement qui soit mieux coordonné, adapté aux réalités locales et redevable de ses résultats. Le financement basé sur des coalitions implique de rapprocher tous les acteurs des systèmes agroalimentaires autour de priorités communes, avec des rôles clairs et des mécanismes de redevabilité transparents. Ceci peut contribuer à traduire les stratégies en investissements concrets et à garantir que le financement est alloué et profite aux acteurs qui sont à l'origine de la transformation des systèmes agroalimentaires du continent.

Résumé

Le sous-investissement persistant dans les systèmes agroalimentaires africains concerne les budgets publics, le financement du développement et les flux du secteur privé. Selon les estimations, il faudrait

Les financements restent fragmentés et n'atteignent pas l'ampleur nécessaire pour générer un effet transformateur

investir chaque année 76,8 milliards de dollars dans la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique d'ici 2030, dont 15,4 milliards de dollars provenant du secteur public et 61,4 milliards de dollars du secteur privé (Omamo et Mills, 2022). Bien que cette estimation offre une base de référence utile, avec l'inflation, les pressions des taux de change et les marges de manœuvre budgétaires qui se réduisent, le véritable défi du financement sera probablement plus important et plus complexe en 2026. Or, les financements consacrés à la transformation des systèmes agroalimentaires restent fragmentés et n'atteignent pas l'ampleur nécessaire pour générer un effet transformateur : les finances publiques, l'aide publique au développement (APD), les banques publiques de

développement (BPD), les investisseurs privés et les institutions financières locales agissent souvent en utilisant des instruments distincts et non coordonnés, de cycles de projet courts et de portefeuilles de projets insuffisamment articulés.

Le financement public reste essentiel, mais les contraintes budgétaires et les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre limitent la capacité de nombreux gouvernements à traduire les engagements de la Déclaration de Kampala sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) en investissements catalytiques pour la transformation des systèmes agroalimentaires. Si l'APD reste faible par rapport à la somme des besoins, elle ne joue pas moins un rôle stratégique lorsqu'elle soutient les biens publics, les institutions, la réduction des risques et la création de marchés. Le financement privé peut contribuer à intensifier les investissements dans la transformation, le stockage, la logistique, les chaînes du froid, les services numériques et les agro-industries locales, à condition que les décideurs publics fixent des cadres juridiques et réglementaires qui améliorent la sécurité des investissements et aident à gérer les risques. Ces cadres doivent également garantir que l'investissement privé soutient la sécurité alimentaire, l'inclusion

sociale et la résilience face au changement climatique, afin de contribuer au développement durable à long terme.

Le déficit de financement est également synonyme de déficit d'inclusion. Les femmes, les jeunes, les petits exploitants, les éleveurs pastoraux et les PME agroalimentaires sont au cœur de l'offre alimentaire, de l'emploi, de la création de valeur et de la résilience, mais ils restent mal desservis par les systèmes financiers traditionnels. Les PME agroalimentaires représentent près de 80 % de l'offre alimentaire en Afrique subsaharienne (ASS), et le coût économique de l'exclusion des femmes des mécanismes de financement et des marchés est considérable (Malabo Montpellier Panel, 2025). Ainsi, le financement des systèmes agroalimentaires devrait non seulement augmenter la productivité, mais aussi soutenir des approches plus justes du partage des risques, répartir plus équitablement les risques, les coûts et les avantages dans les chaînes de valeur, renforcer la résilience et créer de la valeur pour les individus, les

économies locales, les sociétés, les écosystèmes et les institutions publiques.

Par ailleurs, les coalitions de parties prenantes doivent avoir leur place au centre du débat sur le financement. Cette note soutient que le financement ne devient transformateur que lorsque les coalitions définissent de concert les priorités, attribuent des rôles par rapport auxquels elles ont un devoir de redevabilité, testent les instruments dans des contextes réels (laboratoires de politiques et d'innovation) et assurent le suivi du financement pour contrôler qu'il bénéficie aux acteurs mal desservis.

En tant que réseau politique afro-allemand, AgriBridge montre comment les ministères, les parlementaires et les banques de développement allemands, en concertation avec les gouvernements, les institutions régionales, les banques publiques de développement et les investisseurs privés africains, peuvent mieux soutenir les priorités de financement des systèmes agroalimentaires africains.

Recommandations politiques et messages clés

Le réseau AgriBridge formule les recommandations politiques stratégiques ci-dessous en s'appuyant sur l'analyse de cette note politique et sur des exemples pratiques, issus du financement du marché des intrants pour les éleveurs au Sahel, des instruments de finance numérique pour les jeunes au Kenya, des cautions de crédit commercial pour les entreprises de négoce agricole dirigées par des femmes en Ouganda, et

du financement structuré pour la chaîne du froid et les chaînes de valeur liées aux petits exploitants au Rwanda et au Kenya. Leur but est d'accélérer et de mieux coordonner les flux de financement dans les systèmes agroalimentaires à l'échelle nécessaire pour soutenir les ambitions de transformation de l'Agenda 2063 et de la Déclaration de Kampala du PDDAA.

1. Transformer les stratégies en actions

Le gouvernement allemand, les gouvernements africains, les BPD et les institutions régionales devraient mettre en place et institutionnaliser des coalitions multipartites pour le financement des systèmes agroalimentaires aux niveaux national et régional. Ces coalitions peuvent rassembler des ministères des finances, de l'économie et de l'agriculture, des BPD, des investisseurs privés, des représentants des PME, des entreprises dirigées par des femmes, des jeunes entrepreneurs dans le domaine de l'agriculture, des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs pastoraux, la société civile, des organisations de producteurs et des organisations régionales de recherche et de développement dès la phase de planification. Elles devraient jouer un rôle pratique : identifier les domaines insuffisamment financés, prodiguer des conseils sur les priorités de financement public et de financement du développement, concevoir de concert des pipelines de programmes lucratifs, coordonner les instruments de financement public et privé et adapter les investissements aux engagements de Kampala du PDDAA, aux Plans nationaux d'investissement dans les systèmes agroalimentaires (PNIA), la ZLECAf et l'Agenda 2063.

Groupe cibles : ministères et parlementaires allemands ; gouvernements africains ; institutions régionales ; banques de développement ; bailleurs de fonds.

2. Mettre à profit les financements publics, de développement et privés

Le financement des systèmes agroalimentaires doit être basé sur des rôles clairement définis et complémentaires au sein d'une coalition.

- **Le financement public** et l'APD doivent soutenir les biens publics, les capacités institutionnelles et les cadres politiques favorables qui encouragent la réduction des risques, la création de marchés, l'inclusion et l'égalité. Les BPD et les institutions de financement du développement (IFD), notamment la KfW et la BAD, peuvent recourir à différents instruments, par exemple des cautions, le financement en devise locale, des prêts concessionnels et remboursables, les facilités de crédit commercial et l'assistance technique, pour prendre des risques appropriés et toucher les acteurs oubliés par le financement commercial, en passant par des intermédiaires locaux si possible.
- **Le financement privé** devrait intensifier l'investissement responsable dans les PME agricoles nationales et les fonctions intermédiaires de la chaîne de valeur comme la transformation, le stockage, la logistique, les chaînes du froid, les services numériques et les agro-industries locales.
- **Les instruments de financement** et de caution devraient compléter l'APD, pas la remplacer, et être évalués sur la transparence, l'additionnalité et les résultats en développement. Lorsque la dette limite les budgets, l'allègement, la restructuration ou les échanges de dettes liés à la sécurité et à la résilience alimentaires doivent être envisagés, à condition d'être transparents et alignés sur les plans d'investissement nationaux.
- **Groupe cibles :** ministères et parlements africains ; BMZ, KfW et parlementaires allemands ; banques publiques de développement ; IFD ; investisseurs privés.

3. Concevoir des financements adaptés aux différentes réalités agroalimentaires

Les instruments de financement doivent être créés en collaboration avec les acteurs qu'ils servent et être adaptés pour les entreprises dirigées par des femmes, des jeunes entrepreneurs agricoles, des PME agricoles, des petits exploitants et des communautés pastorales. En d'autres termes, il faut aller au-delà de la production primaire pour financer « ce qu'il manque au milieu » : les transformateurs, les prestataires de services de stockage, les acteurs de la logistique, les fournisseurs locaux d'intrants, les coopératives et les prestataires de services qui mettent les agriculteurs en relation avec les marchés. Les biens publics régionaux, notamment les infrastructures commerciales transfrontalières, les couloirs pastoraux, les systèmes d'information sur les marchés, l'assurance contre les risques climatiques, les systèmes d'alerte précoce et les mesures d'adaptation, nécessitent un financement ciblé et adapté.

Groupes cibles : gouvernements africains ; communautés économiques régionales ; banques de développement ; bailleurs de fonds ; institutions financières locales ; investisseurs privés.

4. Rendre le financement dans l'agroalimentaire redevable de ses résultats

Le financement public, mixte et les prêts concessionnels doivent divulguer leurs objectifs, les niveaux de subvention, les modalités de partage des risques, les groupes cibles et les résultats de développement attendus. Lorsque le financement repose sur des outils numériques, des données satellitaires, une notation de crédit alternative ou des services basés sur des plateformes, la redevabilité doit également couvrir la gouvernance des données, la souveraineté des données, la protection de la propriété intellectuelle (PI) et le partage équitable des bénéfices. Le succès du financement des systèmes agroalimentaires doit être mesuré non seulement en fonction du niveau de capital mobilisé, mais aussi par rapport au fait qu'il concerne ou non les femmes, les jeunes, les PME, les petits exploitants et les éleveurs pastoraux ; qu'il renforce ou non les chaînes de valeur locales ; qu'il réduit ou non les risques liés au climat et au marché ; et qu'il contribue ou non à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la création de moyens de subsistance décents et à la résilience. En cas de recours à des subventions ou des cautions publiques pour mobiliser des investissements privés, elles doivent être justifiées par leur additionnalité, réévaluées au fil du temps et supprimées progressivement à mesure que les marchés deviennent commercialement viables.

Groupes cibles : gouvernements ; parlements ; bailleurs de fonds ; banques de développement ; investisseurs privés ; société civile ; organisations d'agriculteurs ; acteurs de la recherche.

Ce que les législateurs peuvent faire dès maintenant pour appliquer ces recommandations

Le travail central des législateurs est de passer d'instruments de financement fragmentés à des coalitions coordonnées qui attribuent des rôles, adaptent le financement aux réalités locales et démontrent leurs effets.

1. Financer et mettre en place des plateformes multipartites qui relient le PDDAA, les PNIA, la ZLECAf et l'Agenda 2063 aux budgets nationaux et aux cadres de dépenses, et renforcer la redevabilité sur ces questions.
2. Exiger la transparence, l'additionnalité et le suivi des résultats pour les financements publics, mixtes et les prêts concessionnels, notamment en vérifiant si les acteurs mal desservis bénéficient de ces financements et si ces derniers renforcent la sécurité alimentaire, la résilience et la création de valeur locale.
3. Pour les législateurs allemands, ces exigences reviennent à traduire les quatre recommandations en un soutien concret aux plateformes de coordination africaines, à la KfW et aux mécanismes africains de partage des risques qui touchent les PME et les chaînes de valeur locales, en imposant davantage de transparence à tous les acteurs utilisant des ressources publiques ou concessionnelles allemandes.

1. Introduction : pourquoi le financement des systèmes agroalimentaires a besoin d'une approche de coalition

Malgré l'importance socio-économique des systèmes agroalimentaires pour la plupart des pays africains, le sous-investissement persistant dans le secteur reste considérable. De nombreux rapports, dont le 16e rapport de Malabo Montpellier Panel sur les innovations politiques pour financer les systèmes agroalimentaires en Afrique (Malabo Montpellier Panel, 2025), indiquent que les déficits de financement touchant les budgets publics, le financement du développement et les flux du secteur privé créent un obstacle structurel majeur à la transformation durable, inclusive et résiliente des systèmes agroalimentaires sur le continent. Ce déficit est encore plus marqué dans les milieux fragiles et en proie aux conflits, pour lesquels les risques du financement sont plus élevés et les flux d'investissement restent limités. Les crises mondiales récurrentes, la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires et les marges de manœuvre budgétaires qui se réduisent ont encore limité les financements publics et externes. Les récentes projections de l'OCDE-FAO soulignent également que la croissance agricole future dépendra en grande partie des gains de productivité, tandis que les producteurs et les chaînes de valeur agroalimentaires restent exposés à la volatilité des marchés, aux risques climatiques et à la hausse des coûts de production (OCDE-FAO 2026). Les conséquences directes se retrouvent dans la hausse de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sur tout le continent, aggravées par la pauvreté multidimensionnelle et les inégalités (FAO 2025).

Bien qu'il existe une multitude de sources de financement dans les secteurs public et privé, le montant total mobilisé reste inférieur aux attentes. Selon les estimations, il faudrait investir chaque année 76,8 milliards de dollars dans la transformation des systèmes agroalimentaires de l'Afrique d'ici 2030, dont

15,4 milliards de dollars de la part du secteur public et 61,4 milliards de dollars du secteur privé (Omamo et Mills, 2022). Or, il reste difficile d'attirer les investissements privés en raison de la faiblesse des portefeuilles, des infrastructures limitées, des risques réels et perçus et des instruments financiers mal adaptés aux petits exploitants, aux éleveurs pastoraux, aux femmes, aux jeunes et aux PME (Ambler et al., 2023). Les schémas d'investissement sont également biaisés : les activités liées à la production font souvent

Le financement basé sur des coalitions fait référence à une action coordonnée autour de priorités communes, de rôles clairs et de mécanismes de redevabilité transparents.

l'objet de plus d'attention que les fonctions intermédiaires, comme l'agrégation, la transformation, le stockage, le transport et la logistique, où de nombreuses entreprises locales et PME agricoles créent de la valeur et mettent les agriculteurs en relation avec les marchés, mais qui rencontrent de fréquentes difficultés d'accès à un financement approprié.

Il est essentiel de renforcer le lien entre le commerce et le financement pour transformer les systèmes agroalimentaires de l'Afrique. Le financement de l'agrégation, de la transformation, du stockage, de la logistique, des infrastructures de qualité et des systèmes de marché numériques n'est pas seulement un programme visant la valeur ajoutée ; c'est un facteur d'attraction et une condition préalable à

l'opérationnalisation de la ZLECAf, à la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala du PDDAA et à la progression de l'Agenda 2063. Ces priorités s'inscrivent dans un programme africain de financement plus large, qui se reflète dans les PNIA, le rôle des BPD africaines, les architectures régionales de recherche et de développement comme l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA), le Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe (CCARDESA) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF), ainsi que dans des initiatives émergentes telles que la Nouvelle architecture financière africaine pour le développement (NAFAD)¹. Pour resserrer les liens entre le commerce, le financement et la transformation agroalimentaire, il faut des partenariats qui rassemblent des gouvernements, des banques publiques de développement, des investisseurs privés, des partenaires de développement, des organisations d'agriculteurs, des PME, des instituts de recherche et la société civile autour de priorités d'investissement communes. Pour AgriBridge, ce qu'il en ressort, c'est que le dialogue politique doit allier les échanges commerciaux, le financement et la transformation des systèmes agroalimentaires, au lieu de les traiter comme des programmes politiques distincts.

La question n'est donc pas seulement de savoir comment l'APD allemande peut mobiliser des capitaux privés, mais aussi comment les institutions financières africaines et leurs partenaires peuvent collaborer pour soutenir les priorités d'investissement définies par l'Afrique. Cette note politique change donc le centre de l'attention, en passant de « plus de financement » à « un financement basé sur des coalitions » : un financement coordonné autour de priorités nationales et régionales, fondé sur des rôles clairs, adapté aux réalités locales et qui doit rendre compte de ses effets mesurables sur le développement. Dans cette note, le financement basé sur des coalitions fait référence à une action coordonnée des gouvernements, des partenaires de développement, des BPD, des investisseurs privés, des institutions financières locales, de la société civile, des acteurs de la recherche et des organisations de producteurs autour de priorités communes, de rôles clairs et de mécanismes de redevabilité transparents.

C'est également là que réside la valeur ajoutée d'AgriBridge en tant que réseau politique afro-allemand : en cocréant des recommandations politiques avec les acteurs des systèmes agroalimentaires africains, en s'appuyant sur des exemples sélectionnés par ses membres, et en intégrant les résultats obtenus dans un dialogue direct avec les législateurs allemands et les acteurs de la coopération au développement.

¹ La NAFAD fait partie de la vision stratégique du président de la Banque africaine de développement visant à renforcer la collaboration entre les institutions financières africaines, à mobiliser des réserves de capitaux plus importantes et à contribuer à combler le déficit de financement du développement en Afrique.

Note méthodologique : APD agricole et financement plus large des systèmes agroalimentaires

Pour éviter les amalgames entre différentes catégories de financement, cette note fait la distinction entre l'APD agricole et le financement externe plus large du développement des systèmes agroalimentaires. Pour comparer l'APD agricole entre les pays, cette note s'appuie principalement sur les données du Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE, la source la plus exhaustive et la plus harmonisée pour suivre le financement officiel du développement entre les pays et les donateurs (OCDE, 2026). L'APD agricole ne couvre toutefois qu'une partie spécifique du financement nécessaire à la transformation des systèmes agroalimentaires.

Le cadre 3FS (Tracking Financial Flows to Food Systems, suivi des flux financiers à destination des systèmes alimentaires) dirigé par le FIDA et la Banque mondiale, offre une perspective complémentaire, car il suit les flux financiers vers les systèmes alimentaires de manière plus large, en incluant l'agriculture et les chaînes de valeur, les infrastructures des systèmes alimentaires, la nutrition et la santé, l'assistance sociale, dont l'aide alimentaire d'urgence, ainsi que le changement climatique et les ressources naturelles (FIDA, AKADEMIYA2063 et IFPRI, 2025). Lorsque les données de l'OCDE sont utilisées, la note fait référence à l'APD agricole ; lorsque les données du 3FS sont utilisées, elle fait référence plus largement au financement extérieur du développement pour les systèmes alimentaires.

2. Le problème du financement : un financement non seulement trop faible, mais aussi fragmenté

Les systèmes agroalimentaires africains sont confrontés à un déséquilibre financier persistant. D'une part, les gouvernements se sont engagés à augmenter les investissements publics dans l'agriculture, notamment par le biais des déclarations de Maputo, Malabo et Kampala du PDDAA, mais les affectations budgétaires restent souvent inférieures aux objectifs convenus et sont insuffisantes pour combler le déficit d'investissement croissant du continent. D'autre part, il devient de plus en plus évident que le problème n'est pas tant l'insuffisance de financement que la fragmentation et la mauvaise coordination des systèmes de financement (AUDA-NEPAD, 2026). L'investissement public reste indispensable, mais il ne peut pas à lui seul mobiliser des investissements de l'ampleur nécessaire

à la transformation des systèmes agroalimentaires. Les approches de financement doivent donc mieux intégrer la mobilisation des ressources nationales, l'investissement public, le financement du développement, le capital commercial, le financement mixte et les partenariats d'investissement redevables dans les chaînes de valeur agroalimentaires. Dans ce contexte, il est désormais essentiel de renforcer et d'exploiter la complémentarité et les synergies entre le financement public et les capitaux privés.

Ainsi, le déséquilibre ne vient pas uniquement du volume du financement. L'affectation et l'efficacité des dépenses publiques sont tout aussi importantes. Le financement ne doit pas seulement stimuler la

productivité, il doit aussi créer de la valeur pour les individus, les économies locales, les sociétés, les écosystèmes et les institutions publiques. Le financement public national des systèmes agroalimentaires peut inclure des subventions, la recherche agricole, la vulgarisation, le soutien des prix, les routes, l'électrification en milieu rural, les systèmes d'irrigation et d'autres infrastructures, en fonction des priorités nationales (Jambo et Traub, 2023). Lorsqu'il est bien investi dans des biens publics comme la recherche, le développement agricole et les infrastructures ciblées, le financement public stimule également l'innovation, corrige les défaillances du marché et attire les investissements privés (Mogues et al., 2012). Toutefois, les budgets publics sont limités par la faible croissance des recettes, l'augmentation du fardeau de la dette, les priorités sociales concurrentes et les responsabilités ministérielles, les retards de décaissement, la saisonnalité, l'inefficacité de la gestion des finances

Le manque de soutien aux femmes pour élargir leur accès au financement et leur intégration aux marchés a réduit le PIB de l'Afrique de 316 milliards de dollars jusqu'en 2025

publiques et la forte dépendance à des bailleurs de fonds dont les financements sont imprévisibles, retardés ou assortis de conditions, dans les cadres des dépenses publiques (Pernechele et al., 2021). Cette difficulté est renforcée par une détérioration plus large des conditions de financement externe : la hausse des coûts d'emprunt, le raccourcissement des échéances et l'augmentation des paiements d'intérêts réduisent la marge de manœuvre budgétaire dont disposent

de nombreux pays en développement pour investir dans les infrastructures, les services et la résilience (CNUCED, 2026). Ces difficultés sapent la capacité des gouvernements à respecter leurs engagements budgétaires, à faire correspondre les priorités agricoles aux cadres de dépenses à moyen terme et à utiliser les ressources publiques comme catalyseurs pour mobiliser le financement du développement et l'investissement privé responsable.

Le financement privé national et externe, dont l'investissement des agriculteurs eux-mêmes, est essentiel pour développer des investissements agroalimentaires commercialement viables. Or, les flux privés continuent souvent à manquer de cohérence par rapport aux objectifs de développement plus larges que sont la sécurité alimentaire, la nutrition, la résilience face au changement climatique et l'inclusion. La mobilisation de l'investissement privé est limitée par des obstacles des deux côtés du marché : les PME et les petits exploitants agricoles sont souvent confrontés à un accès limité aux marchés, à une faible agrégation de l'offre, à des infrastructures inadaptées et à des garanties insuffisantes, tandis que les institutions financières ne disposent souvent pas de produits financiers qui reflètent la réalité des risques, de la trésorerie et de la saisonnalité de la production agroalimentaire. Par conséquent, de nombreux petits exploitants et PME agricoles n'ont pas les outils d'atténuation des risques et les options de financement sur mesure qui seraient nécessaires au développement de leurs activités et à la stimulation de la commercialisation.

L'APD reste faible par rapport au total des besoins de financement (Donor Tracker, 2026), mais elle joue un rôle stratégique lorsqu'elle s'attaque aux obstacles structurels, finance les biens publics, renforce les institutions et réduit les risques pour l'investissement responsable, en particulier lorsqu'elle est utilisée dans le cadre de financements publics plus larges, de finan-

cements mixtes et d'approches de structuration du marché (OCDE, 2018 ; OCDE, 2021). La part de l'APD agricole dans le total de l'APD reste limitée, tandis que la classification plus large du 3FS montre que l'aide sociale, principalement l'aide alimentaire d'urgence, représente une proportion importante (23 %) du financement étranger du développement des systèmes alimentaires africains (FIDA 2025). L'aide alimentaire d'urgence reste indispensable dans les interventions face aux crises aiguës, aux conflits, aux chocs climatiques et aux catastrophes naturelles. Or, l'importance du montant des dépenses consacrées aux crises réduit la marge d'investissement à plus long terme dans la résilience, les infrastructures, les chaînes de valeur et le développement de systèmes alimentaires durables. Il est donc essentiel de s'attaquer aux causes profondes des crises alimentaires, notamment les conflits, la fragilité et la vulnérabilité face au changement climatique, afin de réorienter les rares financements du développement de l'intervention à court terme vers la transformation. Le récent rapport sur les points névralgiques de la faim (Hunger Hotspots) de la FAO et du PAM souligne cette pression : l'insécurité alimentaire aiguë devrait s'aggraver dans

plusieurs contextes de crise, tandis que le financement de l'aide alimentaire, de l'aide agricole d'urgence et de la nutrition a fortement diminué, rendant encore plus essentiel de s'attaquer aux causes profondes tout en protégeant l'aide vitale (FAO et PAM, 2026).

Enfin, le déficit de financement est également synonyme de déficit d'inclusion. Les femmes, les jeunes, les petits exploitants, les éleveurs pastoraux et les PME agricoles sont essentiels à la production, à l'emploi et à l'offre alimentaire, mais ils restent mal desservis par les systèmes financiers traditionnels. Les PME agricoles représentent près de 80 % de l'offre alimentaire en Afrique subsaharienne, mais leur accès limité au financement reste un obstacle à la réalisation de leur potentiel (Malabo Montpellier Panel, 2025). Le coût économique de l'exclusion est considérable : le manque de soutien aux femmes pour élargir leur accès au financement et leur intégration aux marchés a réduit le PIB de l'Afrique de 316 milliards de dollars jusqu'en 2025 (Moodley et al., 2019). Le financement inclusif n'est donc pas un objectif social secondaire ; il est essentiel à la transformation des systèmes agroalimentaires.

Message clé

Le principal problème n'est pas seulement l'insuffisance de financement. Il vient plutôt du financement fragmenté, mal coordonné, inégalement ciblé et insuffisamment redevable pour que les acteurs de la transformation puissent en bénéficier. Le financement basé sur des coalitions répond à ce problème en transformant les stratégies en pipelines, en clarifiant les rôles, en adaptant les instruments aux réalités locales et en suivant les résultats. Pour éviter d'ajouter de nouvelles couches bureaucratiques, il convient de partir des processus et des institutions existants (dont les PNIA, les mécanismes d'examen du PDDAA, les processus budgétaires nationaux, les banques publiques de développement et les plateformes régionales) et de renforcer leur capacité à coordonner le financement autour de priorités d'investissement communes.

3. Des stratégies à l'action concrète

Si les cadres continentaux, régionaux et nationaux (dont l'Agenda 2063, la Déclaration de Kampala du PDDAA, les plans nationaux d'investissement dans les systèmes agroalimentaires et la ZLECAf) offrent des orientations politiques importantes, ils ne se traduisent pas automatiquement en projets susceptibles d'attirer des investissements. L'absence de réserves d'investissement viables, en particulier pour les PME et les acteurs intermédiaires, est une limite récurrente du paysage du financement des systèmes agroalimentaires (Ambler et al., 2023). La fragmentation des instruments de financement en est une autre limite : les budgets publics, l'APD, le financement mixte, les cautions, les fonds pour le climat et les capitaux privés sont souvent accessibles en passant par des guichets de financement distincts, imposent des exigences différentes et fonctionnent selon des calendriers différents. C'est pourquoi cette note politique appelle les gouvernements, les banques de développement, les bailleurs de fonds et les institutions régionales à renforcer les mécanismes de coordination qui relient mieux les priorités politiques, la planification budgétaire et la préparation des projets à des instruments de financement appropriés.

Les coalitions multipartites pour le financement agroalimentaire (Tableau 1) ne doivent pas nécessairement être de nouvelles institutions. Dans la mesure du possible, elles devraient être liées à des structures existantes comme les processus de PNIA ou les mécanismes de coordination du PDDAA, et être facilitées par les BPD, les communautés économiques régionales (CER) ou les organismes nationaux de planification des investissements. Ces coalitions devraient rassembler

des ministères des finances, de l'économie et de l'agriculture, des parlements, des instituts de recherche, des banques centrales, des BPD, des investisseurs privés, des PME, des organisations d'agriculteurs, des entreprises dirigées par des femmes et de jeunes et la société civile. Elles doivent jouer un rôle pratique : identifier les priorités et les déficits de financement, prodiguer des conseils sur les décisions de financement public et de développement, améliorer l'environnement (réglementaire) propice à l'investissement. Ceci rejoint la 5e revue biennale du PDDAA, qui appelle à des stratégies nationales d'agrofinance codétenues par les ministères des finances et de l'agriculture, liées à des cadres de dépenses à moyen terme et conçues pour définir des combinaisons de financement, des catalyseurs de financement et des objectifs d'attraction de fonds dans les nœuds de la chaîne de valeur (AUDA-NEPAD 2026). Pour éviter que ces stratégies ne dépassent pas le stade de documents de planification, elles doivent être intégrées formellement dans les processus budgétaires, les cadres de dépenses et les mécanismes de redevabilité.

Cette approche est particulièrement pertinente pour la coopération allemande au développement. Le BMZ, la KfW, la GIZ et les parlementaires allemands peuvent soutenir des plateformes africaines qui relient le dialogue politique, l'assistance technique, les services d'intermédiation financière et le développement de portefeuilles de projets bancables. L'APD allemande pourrait ainsi aller au-delà des projets fragmentés à court terme et soutenir l'infrastructure institutionnelle nécessaire à l'investissement à long terme dans les systèmes agroalimentaires.

Tableau 1 : Le rôle des coalitions multipartites de financement dans l'agroalimentaire

Ce que les plateformes de coordination devraient faire	Pourquoi c'est important
Cartographier les déficits de financement et les acteurs mal desservis	Rend visible les domaines où les femmes, les jeunes, les PME, les éleveurs pastoraux et les acteurs intermédiaires sont exclus.
Développer portefeuilles de projets bancables	Transforme les priorités politiques en projets susceptibles d'attirer des investissements au lieu de laisser les stratégies sans financement.
Faire correspondre les instruments aux besoins	Associe les cautions, les subventions, les prêts concessionnels, les assurances et les capitaux privés à des contraintes spécifiques, tout en favorisant la coordination et en encourageant des structures reproductibles qui réduisent les coûts de transaction et peuvent être étendues à des acteurs ou à des chaînes de valeur similaires.
Assurer la coordination entre les institutions	Réduit la fragmentation entre les ministères, les bailleurs de fonds, les banques de développement, les investisseurs privés et les acteurs locaux.
Suivre les résultats et la redevabilité	Garantit que le financement parvient jusqu'aux groupes cibles et contribue à la sécurité alimentaire, à la résilience et à la création de valeur locale.

Encadré 1 : Les perspectives d'une centrale d'achat d'aliments pour le bétail

La proposition de centrale d'achat d'aliments pour le bétail (CAAB) pour la région du Sahel montre pourquoi le développement de portefeuilles de projets et la coordination institutionnelle sont importants. Dans les systèmes d'élevage, le financement ne peut être dissocié de l'accès à des intrants stratégiques, comme la nourriture pour le bétail. En regroupant les achats, en structurant les contrats et en organisant une distribution régionalisée par le biais de banques d'aliments et d'organisations pastorales, ce genre de centrale pourrait réduire la vulnérabilité et contribuer à structurer un marché des intrants pour l'élevage plus propice aux investissements. La principale difficulté ne réside pas uniquement dans sa forme juridique, mais dans la mise en place d'un cadre institutionnel crédible qui rassemble des organisations pastorales, des États, des acteurs privés, des acteurs de l'innovation numérique et les institutions régionales. Les réseaux de recherche régionaux peuvent apporter une valeur ajoutée en fournissant des informations sur le marché, une analyse de la demande en aliments pour animaux, des informations sur les risques climatiques et une validation technique, contribuant ainsi à rendre ces mécanismes d'achat collectif plus crédibles et plus lucratifs. L'étude de cas complète se trouve à l'annexe A.

4. Mettre à profit les financements publics, privés et de développement

Le financement des systèmes agroalimentaires devrait être basé sur une répartition plus claire du travail dans les coalitions de financement agroalimentaire, et non sur une séparation rigide entre les acteurs publics et privés. Que ce soit le financement public, l'APD, les banques publiques de développement, les IFD ou les capitaux privés, chacun dispose de ses avantages comparatifs. Le but de cette clarification des rôles est de renforcer la complémentarité et de faire ressortir les synergies : les ressources publiques doivent réduire les risques, fournir des biens publics et créer des marchés de sorte que les investissements privés responsables puissent aller là où ils peuvent avoir l'effet le plus transformateur sur le développement (Jambo et Traub, 2023 ; Mogues et al., 2012). Très prometteuse, la nouvelle architecture financière africaine pour le développement (NAFAD) de la BAD fait partie d'efforts plus larges, menés par l'Afrique, pour mobiliser et structurer les capitaux. Ses répercussions sur les systèmes agroalimentaires devraient ensuite être évaluées par rapport à l'ampleur de sa faculté à accroître le financement inclusif pour les PME, les femmes et les jeunes, les petits exploitants agricoles et les éleveurs pastoraux, à renforcer les chaînes de valeur régionales et à respecter les normes de transparence financière et de redevabilité.

Les finances publiques jouent un rôle fondamental dans la fourniture de biens et de services publics essentiels, comme les infrastructures, la recherche, l'éducation, la santé, la vulgarisation agricole et les cadres politiques favorables. L'un des principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du PDDAA, c'est que les priorités agroalimentaires doivent être traduites dans les budgets nationaux et les cadres de dépenses à moyen terme, notamment par le biais des PNIA, des stratégies nationales d'agrofinance et

des processus de mise en œuvre du PDDAA de Kampala (AUDA-NEPAD, 2026). Les finances publiques peuvent également mettre en place des instruments de partage des risques dès lors qu'ils contribuent à remédier aux défaillances du marché, à réduire les risques réels liés à l'investissement et à attirer des investissements privés responsables. Si les capitaux privés sont essentiels pour l'investissement productif, l'innovation et la mise en œuvre opérationnelle dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires, les BPD et les IFD peuvent combler ces rôles par le biais de cautions, de financements en devise locale, de prêts concessionnels et remboursables, de facilités de crédit commercial, d'assistance technique et d'instruments adaptés pour les acteurs mal desservis (AFRACA, 2026).

Il faut aussi des cadres juridiques et réglementaires qui orientent l'investissement privé vers la sécurité alimentaire, l'inclusion, la résilience face au changement climatique et des activités menées de manière responsable. Les BPD et les IFD ont un rôle particulier à jouer en prenant des risques appropriés lorsque cette prise de risque aide à toucher des acteurs et des marchés qui ne bénéficient pas encore du financement commercial, tout en évitant de soutenir des investissements qui auraient été réalisés sans soutien public (Tableau 2).

Les gouvernements africains ont reconnu à plusieurs reprises l'importance des finances publiques nationales pour la transformation des systèmes agroalimentaires, notamment par le biais des engagements du PDDAA. La Déclaration de Kampala du PDDAA renforce cette ambition en appelant à un investissement public et privé plus important dans les systèmes agroalimentaires, notamment en affectant au moins 10 % des

dépenses publiques annuelles au secteur, en réinvestissant au moins 15 % du PIB agroalimentaire et en mobilisant 100 milliards de dollars d'investissements publics et privés d'ici 2035. Or, les contraintes budgétaires, le fardeau de la dette toujours plus lourd, les priorités de développement concurrentes, les retards de décaissement et les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre limitent la capacité de nombreux pays à investir davantage dans l'agriculture et à utiliser ces investissements pour mobiliser des financements supplémentaires (AUDA NEPAD 2026). Cet écart persistant entre les engagements et les affectations réelles est lié à l'augmentation de l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne, en particulier dans les endroits où les chocs climatiques, les conflits et les flambées des prix de l'alimentation affaiblissent encore plus la résilience des ménages (FAO 2025). Il en ressort que le problème ne réside pas seulement dans le volume des dépenses publiques, mais aussi dans leur qualité, leur prévisibilité, leur coordination et leur utilisation catalytique. Les finances publiques devraient donc donner la priorité aux biens publics et aux catalyseurs de financement ayant un effet systémique, notamment les infrastructures rurales, la recherche, la vulgarisation, le stockage, l'accès au marché, les systèmes de données, les mécanismes

de partage des risques, les systèmes de paiement, l'adaptation au climat et la capacité institutionnelle, tout en contribuant à attirer des investissements privés responsables. Lorsque le fardeau de la dette limite la marge de manœuvre budgétaire, il est possible d'envisager d'alléger cette dette, la restructurer ou échanger les dettes en lien avec la sécurité alimentaire,

Les finances publiques devraient donner la priorité aux biens publics tout en contribuant à attirer des investissements privés responsables.

la résilience et les biens publics régionaux (comme les couloirs commerciaux transfrontaliers, l'harmonisation régionale des semences et des engrais, les systèmes d'information sur les marchés ou les infrastructures liées au risque climatique), sous réserve de gestion transparente et de cohérence avec les plans d'investissement nationaux et régionaux.

Tableau 2 : Du financement fragmenté aux rôles complémentaires	
Groupe d'acteurs	Rôle comparatif dans le financement agroalimentaire basé sur des coalitions
Gouvernements et parlements africains	Augmenter et améliorer la qualité des dépenses publiques ; financer les biens publics ; faire correspondre les budgets au PDDAA/Kampala et aux PNIA ; renforcer les systèmes fiscaux tout en protégeant les groupes vulnérables ; assurer la supervision et la transparence.
Ministères et parlementaires allemands	Protéger et recentrer l'APD en faveur la sécurité alimentaire et la transformation des systèmes agroalimentaires ; financer les plateformes de coordination ; soutenir les biens publics, les capacités institutionnelles et la réduction des risques ; exiger l'additionnalité et des rapports sur les résultats.
BPD, IFD et KfW	Apporter des cautions, des financements en devise locale, des prêts concessionnels, des facilités de crédit commercial, des capitaux patients et une assistance technique ; travailler en recourant à des intermédiaires financiers locaux ; divulguer les subventions, le partage des risques et l'additionnalité.
Investisseurs et institutions financières privés	Développer des investissement responsable dans la transformation, le stockage, la logistique, les chaînes du froid, les services numériques, les agro-industries locales et les chaînes de valeur résilientes au changement climatique ; cadrer les investissements avec la sécurité alimentaire, l'inclusion et la résilience.
Société civile, acteurs de la recherche et organisations d'agriculteurs	Intégrer les données probantes, la redevabilité, l'inclusion sociale et les connaissances locales dans la conception des investissements ; contrôler si les acteurs mal desservis bénéficient du financement et si ce dernier soutient les objectifs de développement public.

Encadré 2 : Le rôle de l'Allemagne - utiliser l'APD de manière stratégique pour soutenir le financement africain de l'agroalimentaire

L'Allemagne a toujours été l'un des principaux bailleurs de fonds bilatéraux pour le développement agricole, une part importante de l'aide étant fournie bilatéralement par le BMZ, la GIZ, la KfW et des partenaires de la société civile. Grâce à cela, la coopération allemande au développement a acquis une influence conséquente sur la conception des programmes, le dialogue politique et la mise en œuvre. Toutefois, l'APD allemande en faveur de l'agriculture a diminué ces dernières années, et le soutien à la coopération au développement est de plus en plus contesté dans les débats politiques nationaux (BMZ, 2024 ; OCDE, 2026).

L'implication politique ne revient pas simplement à garantir le niveau de l'APD, mais à utiliser l'APD allemande de manière plus stratégique. L'Allemagne devrait soutenir la fourniture de biens publics, la capacité institutionnelle, les écosystèmes financiers locaux, les mécanismes de partage des risques et les dispositifs à long terme qui peuvent attirer des investissements responsables sans remplacer l'aide sous forme de subventions pour les acteurs qui ne sont pas commercialement viables. Il faut alors examiner si le financement mixte et les cautions présentent une additionnalité, une transparence, un effet sur le développement et une contribution claire au renforcement de la valeur ajoutée locale, au transfert de technologie et au développement du secteur privé local ou régional. Ces exigences vont dans le même sens que les récents propos du G7 sur les « partenariats mutuellement bénéfiques », qui met l'accent sur l'utilisation stratégique des ressources concessionnelles, l'appropriation par les pays partenaires, la mobilisation des ressources nationales, les instruments de partage des risques, les garanties et la transparence des données dans la mobilisation des capitaux privés (G7 France 2026).

Le soutien allemand doit rester prévisible, à long terme et correspondre aux priorités définies par l'Afrique. Les instruments pour le partage des risques soutenus par les ressources publiques allemandes, notamment par l'intermédiaire de la KfW et de l'ATIDI, devraient donner la priorité aux intermédiaires financiers africains, aux PME agricoles nationales et aux investissements dans les chaînes de valeur locales. Lorsque des acteurs du secteur privé allemand sont soutenus par l'APD ou par des instruments concessionnels, leur participation doit démontrer une additionnalité, un effet sur le développement, un transfert de technologie ou de connaissances, et une contribution claire au renforcement du développement du secteur privé local et régional plutôt que de le remplacer.

Encadré 3 : Finance numérique et partage des risques pour les jeunes agriculteurs au Kenya

Les nouveaux modèles de finance numérique au Kenya illustrent comment les financements publics, privés et de développement peuvent agir ensemble pour réduire les obstacles auxquels sont confrontés les jeunes agriculteurs. Des entreprises et des organisations comme Apollo Agriculture et One Acre Fund combinent les prêts par téléphone mobile, l'évaluation alternative du crédit, les services de conseil en matière de climat, le financement des intrants et l'assurance pour cibler les agriculteurs qui manquent souvent de garanties conventionnelles. Le financement du développement, le capital philanthropique et les cautions peuvent contribuer à réduire les risques liés aux prêts, tandis que les prestataires privés apportent la technologie, les réseaux de distribution et la capacité opérationnelle. Lorsqu'ils sont associés à des services d'agrégation, de stockage et d'accès au marché, ces modèles peuvent améliorer la rentabilité des agriculteurs au fil du temps. L'étude de cas complète se trouve à l'annexe A.

Financement mixte : un catalyseur, mais pas un substitut au financement du développement

Le financement mixte peut jouer un rôle de catalyseur important en combinant des ressources publiques ou philanthropiques concessionnelles avec un financement commercial pour améliorer le profil risque-rendement des investissements (OCDE, 2018). Il peut entraîner ses propres répercussions, en particulier dans les milieux à faible revenu, fragiles et touchés par des conflits, où les investisseurs privés sont souvent confrontés à l'instabilité politique, à la volatilité des taux de change, à l'incertitude réglementaire, à la faiblesse des capacités institutionnelles, à des projets insuffisamment préparés et à des horizons d'investissement lointains (OCDE, 2021). Toutefois, le financement mixte doit compléter le financement traditionnel du développement, et non le remplacer. Dans le contexte des budgets de l'APD qui s'amoindrissent, les ressources concessionnelles utilisées pour réduire les risques liés aux investissements privés doivent être justifiées par une additionnalité claire et ne doivent pas entraîner la baisse du soutien sous forme de subventions aux biens publics, à la société civile, aux capacités institutionnelles, aux interventions d'urgence, à la protection sociale ou aux approches fondées sur les droits lorsque les rendements commerciaux sont limités ou inappropriés.

L'efficacité du financement mixte dépend donc de l'additionnalité, de la transparence et de la responsabilité budgétaire. Les subventions publiques ne

devraient être utilisées que lorsqu'il est démontré qu'elles sont nécessaires pour mobiliser de nouveaux investissements privés et pour contribuer au développement du marché à plus long terme (OCDE, 2018 ; Attridge, 2026). Lorsque le financement mixte repose sur des emprunts souverains, des cautions publiques ou des passifs éventuels², les risques budgétaires futurs doivent être évalués de manière transparente, déclarés et cohérents avec la viabilité de la dette. Des initiatives de type SCALED (Scaling Capital for Sustainable Development³, augmenter le capital pour le développement durable) montrent le besoin d'approches plus coordonnées du financement mixte, mais ces approches doivent être évaluées en fonction de leur capacité à renforcer l'appropriation par les pays, les systèmes financiers locaux, la transparence et l'effet sur le développement. Une telle collaboration est essentielle pour réduire la fragmentation, améliorer la coordination et faire correspondre les interventions de financement mixte aux priorités nationales de développement. Les exemples d'Apollo Agriculture et de SokoFresh présentés en annexe montrent comment le financement structuré et les investissements dans la chaîne du froid peuvent mobiliser des capitaux privés pour le financement, le stockage et la logistique des petits exploitants lorsqu'ils sont combinés à un partage des risques approprié et à une aide concessionnelle.

² Les passifs éventuels sont des obligations de paiement potentiel du gouvernement qui ne deviennent exigibles que si un risque spécifique se matérialise, par exemple si un emprunteur ne parvient pas à effectuer les paiements au titre d'une garantie de prêt, si un projet échoue au titre d'une garantie de bonne exécution ou si une garantie gouvernementale est appelée.

³ Scaling Capital for Sustainable Development est une initiative multipartite de l'Allemagne, du Canada, du Danemark, de la France, du Royaume-Uni, de l'Afrique du Sud, d'AXA SA, d'Allianz, de Zurich Insurance Group et de La Caisse. En juin 2026, la société d'investissement SCALED Development a été lancée pour mobiliser des milliards de capitaux privés à destination du développement durable sur les marchés émergents et dans les économies en développement, en standardisant les instruments de financement mixte et en réduisant les coûts de transaction.

5. Un financement qui correspond aux différentes réalités agroalimentaires

Les instruments de financement doivent être créés en collaboration avec les acteurs qu'ils sont censés servir et adaptés aux réalités des différents systèmes agroalimentaires africains. Pour cela, il faut cesser de se concentrer uniquement sur la production primaire et les emprunteurs individuels pour étendre le financement aux « intermédiaires oubliés » : les PME agricoles, les coopératives, les organisations de producteurs, les entreprises dirigées par des femmes et des jeunes, les économies pastorales, les transformateurs, les prestataires de services de stockage, les acteurs de la logistique et les fournisseurs locaux d'intrants (CASA, 2022 ; Ambler et al., 2023). Ces acteurs mettent les agriculteurs en relation avec les

marchés, créent des emplois, réduisent les pertes après récolte et contribuent à la valeur ajoutée, mais ils restent souvent mal desservis par les systèmes financiers traditionnels.

Les BPD et les mécanismes de financement régionaux pourraient également créer des guichets de financement dédiés pour que les technologies agricoles développées localement, à faible coût et durables, passent de la recherche et du pilotage à la commercialisation, en particulier lorsqu'elles soutiennent les pratiques agricoles écologiques, la résilience et la valeur ajoutée locale.

Les femmes, les jeunes et les PME ne sont pas des groupes cibles marginaux : ils sont au cœur de la transformation

Les femmes et les jeunes ne sont pas des bénéficiaires de niche dans les systèmes agroalimentaires ; ils représentent une part importante de la main-d'œuvre rurale, du potentiel entrepreneurial et de la future population active. Or, leur capacité à investir, à innover et à développer leurs entreprises est limitée en raison d'un accès inégal aux terres, aux cautions, à la formation, aux réseaux, au financement et aux marchés. Par exemple, les jeunes agriculteurs restent exclus du financement à cause de garanties limitées, de l'informalité et des risques perçus comme élevés par les institutions financières traditionnelles. La faiblesse des marchés de l'assurance agricole et les pertes importantes après récolte compromettent la stabilité de leurs revenus et augmentent leur vulnérabilité, en particulier dans les régions exposées au risque climatique. Le financement ne doit pas seulement cibler les individus, il doit aussi offrir des opportunités adaptées

aux organisations d'agriculteurs, aux coopératives, aux groupes de femmes, aux entreprises de jeunes et à d'autres structures collectives qui peuvent regrouper la demande, réduire les coûts de transaction, renforcer le pouvoir de négociation et améliorer l'accès aux marchés. Toutefois, l'inclusion numérique dépend également de l'électricité, de la connectivité Internet, des smartphones et des connaissances et de la maîtrise du numérique.

Les femmes font face à encore plus d'obstacles ancrés dans les normes sociales, les structures décisionnelles, les garanties limitées et l'inégalité d'accès à la formation et aux marchés. C'est pourquoi la finance sensible au genre a besoin de bien plus que des lignes de crédit. Elle nécessite une conception de projets résolue, l'intégration de la dimension de genre, la formation aux compétences commerciales, la création de la demande

et la redevabilité quant à l'accès réel des femmes au financement et quant au fait qu'elles en bénéficient. L'exemple de l'AFAP/Lekao présenté dans l'encadré 4 montre que les entreprises agroalimentaires dirigées

par des femmes peuvent étendre leur champ d'action aux petits exploitants agricoles lorsque le crédit, la formation, les relations avec les fournisseurs et les services du dernier kilomètre sont combinés.

Encadré 4 : Garanties de crédit commercial pour des sociétés de négoce agricole dirigées par des femmes en Ouganda

Le projet de garantie de crédit commercial de l'AFAP en Ouganda montre comment un partage ciblé des risques peut faire augmenter la participation des femmes aux chaînes de valeur agroalimentaires. Avec le soutien du Mécanisme de financement des engrais en Afrique de la Banque africaine de développement, l'AFAP a combiné le crédit commercial avec la formation commerciale, la planification pré-saisonnière, l'analyse des sols et les jardins de démonstration pour des sociétés de négoce agricole et des coopératives agricoles dirigées par des femmes. Le cas du Lekao Agribusiness Centre illustre le potentiel plus large : une entreprise dirigée par des femmes est devenue un centre d'agro-industrie au service des petits exploitants agricoles par le biais d'un réseau local de négociants en produits agricoles. L'accès des femmes au financement s'améliore lorsque les cautions de crédit sont combinées au développement des entreprises, au soutien à l'intégration de la dimension de genre et aux services du dernier kilomètre de la chaîne de valeur. L'étude de cas complète se trouve à l'annexe A.

Le pastoralisme a besoin d'un financement conçu autour de la mobilité, du risque climatique et des systèmes collectifs

Le pastoralisme n'est toujours pas assez pris en compte dans les débats sur le financement agroalimentaire, malgré son importance économique majeure dans les zones arides et semi-arides. Les instruments financiers conventionnels sont souvent conçus pour les systèmes de production sédentaires et ne correspondent pas aux réalités de la mobilité, de la variabilité du climat, de la saisonnalité des revenus et de la gestion collective des ressources. Financer le pastoralisme, c'est investir simultanément dans la sécurité alimentaire, la stabilité politique, le commerce régional et l'adaptation au changement climatique.

Les institutions régionales et les banques de développement devraient financer les biens publics régionaux que les pays ne peuvent pas fournir seuls : les couloirs pastoraux, la gouvernance transfrontalière, les systèmes d'information sur les marchés, les systèmes de gestion des risques climatiques et les marchés régionaux d'intrants. Les gouvernements et les bailleurs de fonds devraient reconnaître que le pastoralisme est un secteur économique stratégique et adapter les mécanismes financiers à la mobilité, à la gestion collective et au risque climatique. L'investissement public peut structurer les marchés et réduire les risques, mais il doit être associé à des instruments basés sur le marché appropriés, par exemple l'assurance, le partage des risques et les mécanismes d'achat collectif.

Encadré 5 : Financer les systèmes pastoraux à l'aide de la coordination régionale

Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), mis en œuvre dans six pays du Sahel avec le soutien de la Banque mondiale, combine des investissements nationaux dans la santé vétérinaire, les infrastructures pastorales et l'accès aux marchés avec une coordination régionale dirigée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). Il montre que le financement du pastoralisme doit soutenir la mobilité, la coopération transfrontalière et les biens publics régionaux comme les couloirs, la gouvernance et les systèmes d'information. L'enseignement politique à en tirer, c'est que le pastoralisme doit être traité comme un secteur d'investissement stratégique, avec le financement public, la coordination régionale et des instruments de gestion des risques adaptés qui travaillent ensemble. L'étude de cas complète se trouve à l'annexe A.

Les chaînes de valeur régionales et les biens publics ont besoin d'un financement dédié

Il est nécessaire d'augmenter les investissements non seulement pour stimuler la production agricole, mais aussi pour développer la transformation, le stockage, le transport et l'intégration des marchés régionaux. Une meilleure intégration commerciale peut attirer plus d'investissements en créant des marchés plus vastes et plus prévisibles. Pour ce faire, la politique doit être mieux coordonnée et la capacité à mobiliser et à déployer stratégiquement les financements publics

et privés doit être améliorée. Il est essentiel que les biens publics régionaux, comme les infrastructures commerciales transfrontalières, les réserves alimentaires régionales, les systèmes d'information sur les marchés, l'interopérabilité des paiements numériques, les normes de qualité et les systèmes d'information sur les risques climatiques, soient considérés comme des priorités d'investissement essentielles plutôt que comme des éléments qui viennent s'ajouter au reste.

6. Rendre le financement agroalimentaire redevable de ses résultats

Tous les financements publics, mixtes et les prêts concessionnels destinés aux systèmes agroalimentaires devraient inclure des mécanismes transparents de suivi de résultats et de redevabilité. Les gouvernements, les bailleurs de fonds, les banques de développement et les investisseurs privés doivent divulguer leurs objectifs de financement, leurs niveaux de subvention, leurs accords de partage des risques, leurs groupes cibles et les résultats attendus en matière de développement (OCDE, 2018 ; Attridge, 2026). Toutefois, la redevabilité ne devrait pas se

limiter à déclarer des intrants et des activités, comme le nombre de prêts, de formations ou de cautions octroyés. Elle devrait également assurer un suivi afin de vérifier si le financement améliore ou non la productivité, l'accès au marché, les prix, les revenus, la résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La redevabilité est nécessaire pour les financements publics, l'APD, les instruments des banques de développement et les investissements privés qui bénéficient d'un soutien public, de cautions ou de ressources

concessionnelles. Les budgets publics doivent être planifiés, exécutés et contrôlés de manière transparente par les gouvernements, les parlements, les institutions de recherche et d'audit et la société civile, et ils doivent bénéficier aux groupes qu'ils sont censés servir. Les engagements budgétaires agricoles doivent être évalués non seulement au niveau des allocations budgétaires, mais aussi au niveau de leur exécution, de leur efficacité et de leur contribution aux biens publics (Pernechele et al., 2021). Le financement mixte devrait

Les financements publics, privés et mixtes devraient être évalués en fonction de leur impact, et non du capital mobilisé

faire l'objet d'un suivi pour vérifier l'additionnalité au développement, le caractère concessionnel et si les subventions publiques représentaient le minimum nécessaire pour mobiliser des investissements (OCDE, 2018 ; Attridge, 2026). Les investissements privés qui utilisent des incitations publiques, des cautions ou des prêts concessionnels devraient être évalués non seulement en fonction de la taille de l'opération, mais aussi en fonction de leur adéquation avec la sécurité alimentaire, la nutrition, l'emploi décent, l'égalité entre les hommes et les femmes, l'inclusion des jeunes, la résilience au changement climatique et la création de valeur locale.

Les entreprises et les investisseurs privés ont également la responsabilité de respecter les droits de l'Homme, d'appliquer de solides garanties en matière de protection sociale et environnementale et de contribuer à des systèmes agroalimentaires qui fomentent le droit à l'alimentation, les moyens de subsistance décent et la résilience face au changement climatique. Les politiques publiques et les cadres réglementaires doivent permettre des investissements et des échanges responsables tout en prévenant l'exploitation, la dégradation de l'environnement, les conflits liés aux terres et aux ressources, ainsi que les pratiques de la chaîne de valeur qui portent préjudice aux petits producteurs, aux travailleurs et aux communautés en situation d'insécurité alimentaire.

Avec la numérisation grandissante du financement agroalimentaire, la redevabilité devrait également porter sur les questions de gouvernance des données, de souveraineté des données et de partage équitable des bénéfices. Les instruments qui reposent sur des données satellitaires, des historiques de transactions numériques, une notation de crédit alternative ou des services basés sur des plateformes doivent protéger les agriculteurs, les PME et les institutions publiques contre les pratiques d'extraction de données. Les résultats de la recherche locale, les ressources génétiques et les innovations agricoles doivent être traités comme des actifs stratégiques, avec des garanties qui protègent la propriété intellectuelle, soutiennent une commercialisation équitable et garantissent que la valeur générée par les données et l'innovation agroalimentaires africaines profite aux acteurs locaux.

Tableau 3 : Critères de transparence et de résultat pour le financement agroalimentaire

Le financement doit divulguer et suivre	Ce qui serait révélé
Objectifs et groupes cibles	Si le financement est conçu pour bénéficier aux femmes, aux jeunes, aux PME, aux petits exploitants et aux éleveurs pastoraux ou uniquement aux grands acteurs commerciaux.
Niveaux de subvention et caractère concessionnel	Si les ressources publiques sont utilisées efficacement et si le prêt concessionnel représente le minimum nécessaire.
Accords de partage des risques et passifs éventuels	Si les risques sont répartis de manière transparente et cohérente avec la viabilité de la dette.
Additionnalité	Si les investissements avaient été réalisés sans l'aide publique, et si de nouveaux marchés ou des segments mal desservis en ont bénéficié.
Résultats pour le développement	Si le financement renforce la sécurité alimentaire, la résilience, l'emploi, les chaînes de valeur locales et l'adaptation au climat.
Exécution du budget et fuites	Si les dépenses publiques bénéficient aux programmes et aux groupes cibles prévus, et si la corruption ou les retards compromettent leurs résultats.

Liste de contrôle pratique pour la redevabilité

Avant d'approuver un financement public, mixte ou un prêt concessionnel, les gouvernements, les bailleurs de fonds, les BPD, les IFD, les parlements et les plateformes multipartites devraient se poser ces questions : À quel domaine d'intérêt public ou à quelle préoccupation ce financement sert-il ? Quels acteurs mal desservis en bénéficieront ? Quels risques sont réduits, et pour qui ? Quelle subvention publique est accordée et pourquoi est-elle nécessaire ? Comment l'additionnalité sera-t-elle évaluée ? Comment les résultats seront-ils rendus publics ? Que se passe-t-il si le financement ne bénéficie pas aux groupes qu'il est censé viser ?

Les dialogues multipartites, impliquant les institutions de recherche, les organisations d'agriculteurs et la société civile, jouent un rôle essentiel pour garantir la redevabilité. Ils peuvent apporter des connaissances locales à la conception des investissements, contrôler si les instruments servent bien les groupes visés, fournir des preuves des répercussions sociales et environne-

mentales et créer des boucles de rétroaction entre la mise en œuvre et les décisions politiques. Il s'agit d'un avantage comparatif important du financement basé sur des coalitions : les coalitions peuvent combiner l'expertise financière avec les données probantes, le plaidoyer, les connaissances locales et le retour d'information pratique issu de la mise en œuvre.

7. Conclusion : ce que le financement basé sur des coalitions peut changer

Les systèmes agroalimentaires africains ont besoin de plus de financement, mais le financement à lui seul ne permettra pas leur transformation. Son impact dépend en grande partie de son intégration à des efforts coordonnés dans toute la chaîne de valeur, notamment à travers des politiques favorables, des infrastructures, l'accès au marché, la capacité institutionnelle, l'engagement politique et la redevabilité. La principale difficulté est donc de rendre le financement coordonné, inclusif, adapté au niveau local et redevable. Le financement public et l'APD restent essentiels, mais ils doivent être utilisés de manière stratégique pour fournir des biens publics, réduire les risques, renforcer les institutions et attirer des investissements privés responsables. Les banques de développement et les IFD devraient élaborer des instruments spécifiquement adaptés aux acteurs mal desservis, tandis que le financement privé devrait renforcer les investissements dans les infrastructures

intermédiaires, les services et les entreprises qui mettent les agriculteurs en relation avec les marchés.

La valeur ajoutée du réseau AgriBridge réside dans sa capacité à mettre en relation les acteurs politiques africains et allemands, les chercheurs, la société civile et les professionnels autour de données probantes issues d'expériences réelles de financement de l'agroalimentaire. Le réseau traduit les enseignements tirés des difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder au financement, par les sociétés de négoce agricole dirigées par des femmes et par les éleveurs pastoraux, en un dialogue politique et en recommandations. La question politique n'est donc pas seulement de connaître le montant du financement qui peut être mobilisé, mais aussi de savoir comment les coalitions peuvent définir les priorités, attribuer les rôles, adapter les instruments et rendre le financement redevable de ses résultats.

Message de fond

Le financement ne devient transformateur que lorsque des coalitions traduisent les stratégies en actions concrètes, clarifient qui finance quoi, adaptent les instruments aux réalités locales et vérifient si le financement bénéficie ou non aux acteurs à l'origine de la transformation des systèmes agroalimentaires.

Annexe A.

Faits probants issus de la pratique d'AgriBridge : études de cas complètes

La section suivante présente une sélection d'études de cas fournies par les membres du réseau AgriBridge et propose une analyse approfondie d'exemples concrets et innovants de financement des systèmes agroalimentaires.

Étude de cas 1 :

Des banques d'aliments pour animaux au financement collectif : les perspectives d'une centrale d'achat d'aliments pour le bétail au Sahel

Dans les systèmes pastoraux du Sahel, le financement ne peut être dissocié de l'accès aux ressources productives. Contrairement aux systèmes agricoles où le financement soutient principalement la production, l'élevage pastoral fait face à une tout autre difficulté : garantir l'accès aux intrants stratégiques dans des contextes caractérisés par la mobilité, la saisonnalité et la volatilité des marchés.

Cette réalité est particulièrement évidente dans le cas de l'alimentation pour le bétail. Pendant les périodes maigres, la disponibilité diminue, les prix augmentent et les chaînes d'approvisionnement deviennent plus spéculatives. Les banques d'aliments pour le bétail ont apporté une réponse communautaire importante, mais les travaux menés dans le cadre du projet INNO-REBAP ont mis en évidence plusieurs limites : une faible capacité de stockage, une trésorerie limitée, des manquements aux contrats avec les fournisseurs et une faible intégration dans les systèmes régionaux d'information et de distribution.

L'idée d'une centrale d'achat d'aliments pour le bétail est apparue comme un outil collectif permettant de sécuriser l'approvisionnement. En regroupant les achats, en structurant les contrats et en organisant une distribution régionalisée par l'intermédiaire de banques d'aliments pour animaux et d'organisations pastorales, les éleveurs pourraient être moins vulnérables sur le plan économique grâce à la centrale. Des simulations au Niger, au Burkina Faso et au Mali suggèrent qu'une centrale régionale, sous certaines conditions de gouvernance et de volume, pourrait réduire les coûts finaux payés par les éleveurs de 10 à 15 % grâce à des économies d'échelle, à la rationalisation de la logistique et à une meilleure négociation avec les fournisseurs. Les scénarios indiquent également une rentabilité potentielle à moyen terme, avec un retour sur investissement estimé à environ trois ans dans le scénario le plus favorable.

Au-delà de la viabilité économique, le principal enseignement politique concerne la conception institutionnelle. Aucun modèle unique n'a encore été arrêté. Les options comprennent une structure coopérative, un groupement régional d'intérêt économique, une société régie par plusieurs parties prenantes ou une plateforme régionale qui ferait la liaison entre la coordination centrale et les organismes nationaux. La principale difficulté réside dans l'élaboration d'un cadre institutionnel crédible, adapté au pastoralisme transfrontalier et en mesure de réunir les organisations pastorales, les États, les acteurs privés, l'innovation numérique et les institutions régionales.

Enseignements politiques pour le financement des systèmes agroalimentaires

- Le financement du pastoralisme doit aller au-delà des approches individuelles et intégrer des mécanismes collectifs.
- Les banques d'aliments pour animaux restent essentielles, mais des mécanismes de mutualisation dépassant l'échelle locale sont nécessaires à leur durabilité.
- L'implication du secteur privé dans le pastoralisme dépend largement des investissements publics dans la réduction des risques et la structuration du marché.
- La durabilité du système dépend d'une gouvernance crédible et inclusive, adaptée aux réalités pastorales

Étude de cas 2 :

Finance numérique et partage des risques pour les jeunes agriculteurs au Kenya

La réalité démographique de l'Afrique représente à la fois une opportunité et une problématique structurelle pour la transformation des systèmes agroalimentaires. Les jeunes agriculteurs restent exclus du financement en raison de garanties limitées, de l'informalité et des évaluations des risques des institutions financières traditionnelles. La faiblesse des marchés de l'assurance agricole et les pertes importantes après récolte compromettent la stabilité des revenus et augmentent la vulnérabilité, en particulier dans les régions exposées au risque climatique.

Les modèles de finance numérique et mixte au Kenya offrent des enseignements utiles. Des organisations comme Apollo Agriculture et One Acre Fund ont démontré comment le financement axé sur la technologie, combiné à des services de vulgarisation climato-intelligents, peut améliorer la participation des jeunes à l'agriculture, malgré leurs garanties limitées. Grâce à des plateformes sur mobile, les jeunes agriculteurs peuvent accéder à de petits prêts pour les intrants, à une assurance indexée sur les conditions météorologiques, à des services de conseil en matière de climat et à des systèmes de paiement numériques utilisant une évaluation de crédit alternative plutôt que des garanties traditionnelles. Les données satellitaires, les historiques de transactions mobiles et les enregistrements de la productivité agricole sont de plus en plus utilisés pour évaluer les risques et étendre l'inclusion financière aux jeunes ruraux mal desservis.

Ces modèles sont souvent soutenus par des structures de financement mixte dans lesquelles les institutions de financement du développement, les acteurs philanthropiques et les investisseurs privés partagent les risques au moyen de cautions et de capitaux concessionnels. Les risques liés aux prêts sont ainsi réduits pour les institutions financières, et les jeunes agriculteurs peuvent adopter des semences résilientes au climat, des technologies d'irrigation et des pratiques régénératrices. L'intégration avec les plateformes d'agrégation, de stockage et d'accès au marché post-récolte peut réduire les pertes et améliorer les revenus, ce qui rend les entreprises agricoles dirigées par des jeunes plus lucratives au fil du temps.

Enseignements politiques pour le financement des systèmes agroalimentaires

- Le financement axé sur les jeunes devrait combiner investissement public, capital concessionnel, cautions et assistance technique.
- La finance numérique peut réduire les coûts de transaction, mais elle doit être associée à l'électricité, à la connectivité, à l'accès aux smartphones et aux connaissances et à la maîtrise du numérique.
- Le financement climatique doit être structuré intentionnellement de manière à bénéficier aux acteurs sur le terrain, dont les jeunes agriculteurs et les jeunes entrepreneurs agricoles.
- Le renforcement de la chaîne de valeur, en particulier le stockage, l'agrégation et la transformation, améliore la rentabilité et réduit les risques.

Étude de cas 3 :

Garanties de crédit commercial pour des sociétés de négoce agricole dirigées par des femmes en Ouganda

Dans le cadre du projet de garantie de crédit commercial, l'AFAP a demandé à huit femmes, dont des négociantes agricoles de centrales et des dirigeantes de coopératives agricoles, de participer au programme de facilité de crédit. Les dirigeantes et les institutions qu'elles dirigent ont bénéficié d'un ensemble de mesures d'accompagnement comprenant l'accès au crédit commercial, le renforcement des capacités, des réunions de planification avant la saison et des initiatives de création de la demande, comme des campagnes d'analyse des sols et des jardins de démonstration. Cette approche intentionnelle s'attaque aux disparités de longue date entre les hommes et les femmes dans le secteur des intrants agricoles, un secteur traditionnellement dominé par les hommes.

Grâce à cette initiative, les femmes ont eu accès à 80 tonnes de semences et d'engrais à crédit, pour une valeur de 61 341 dollars. Depuis le lancement de la facilité de crédit commercial, l'accompagnement a été reconduit trois fois, les remboursements étant effectués dans un délai maximum de 60 jours à compter du stockage. Les femmes ont collectivement gagné un revenu de 30 030 dollars dans des districts tels qu'Iganga, Soroti, Kasese, Gulu, Sheema et Lira. La période de remboursement du crédit structuré leur a permis de réinvestir, d'acheter plus d'intrants et d'étendre leurs activités.

Le cas de Lekao Agribusiness Centre Limited illustre comment ce modèle peut fonctionner dans la pratique. Lekao est une entreprise agroalimentaire dirigée par des femmes et basée à Soroti, dans l'est de l'Ouganda. Fondée en 2019 par Mme Alice Aluro, l'entreprise est passée d'un petit élevage à un centre agro-industriel intégré proposant des intrants, des services de conseil et une assistance aux agriculteurs. Lekao a été recommandée à l'AFAP par Grainpulse Ltd, un mélangeur d'engrais en Ouganda, ce qui montre comment les recommandations de fournisseurs peuvent aider à identifier des négoce agricoles crédibles dirigés par des femmes et à réduire les risques de prêt perçus. Lekao a ensuite été soutenue par le projet Fertilizer

Financing for Sustainable Agriculture Management, mis en œuvre par l'AFAP avec le soutien financier de la Banque africaine de développement dans le cadre du Mécanisme de financement des engrais en Afrique.

Entre la saison B 2024 et les saisons A et B 2025, Lekao a distribué 8 tonnes d'engrais d'une valeur de 6 516 dollars, bénéficiant directement à 160 petits exploitants agricoles. Grâce à son réseau de vente au détail composé de 12 négociants agricoles, l'entreprise est en mesure de bénéficier à plus de 3 000 petits exploitants agricoles dans deux districts. Cet exemple montre que soutenir des négociants en produits agricoles dirigés par des femmes peut avoir des répercussions au-delà de l'entreprise elle-même : ce soutien peut renforcer la distribution d'intrants au dernier kilomètre, améliorer l'accès des agriculteurs aux services de conseil et créer des liens avec les marchés locaux.

Enseignements politiques pour le financement des systèmes agroalimentaires

- L'enseignement politique est que les garanties de crédit commercial peuvent accroître la participation des femmes aux chaînes de valeur agroalimentaires lorsqu'elles sont combinées au développement des entreprises, au soutien à l'intégration de la dimension de genre, à la création de la demande et aux services du dernier kilomètre.
- Le financement par le biais du mécanisme de financement des engrais en Afrique est précieux pour élargir l'accès au crédit commercial, mais les garanties nécessitent des budgets d'assistance technique suffisants pour être efficaces à grande échelle.
- Les PME et les agriculteurs ont besoin d'être accompagnés dans la gestion de leur entreprise, que les agriculteurs soient formés aux bonnes pratiques agricoles, que de la demande soit créée au niveau de la vente au détail et que les femmes et les jeunes fassent partie des bénéficiaires ciblés.
- C'est pourquoi la conception des politiques doit délibérément intégrer dès le départ les entreprises agroalimentaires dirigées par des femmes et les jeunes entrepreneurs dans les instruments de financement, les réseaux de fournisseurs et les structures de mise en œuvre.

Étude de cas 4 :

Financer les systèmes pastoraux à l'aide de la coordination régionale

L'élevage pastoral n'est toujours pas suffisamment pris en compte dans les débats sur le financement des systèmes agroalimentaires en Afrique, malgré son importance économique majeure dans les zones arides et semi-arides. La raison à cela est liée en grande partie au décalage entre les instruments financiers conventionnels et les systèmes pastoraux, qui se caractérisent par la mobilité, la variabilité climatique et la gestion collective des ressources.

Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS), lancé en 2016 avec le soutien de la Banque mondiale, est une initiative de référence. Mis en œuvre dans six pays du Sahel avec plus de 500 millions de dollars mobilisés en deux phases, il combine des investissements nationaux dans la santé vétérinaire,

les infrastructures pastorales et l'accès aux marchés avec une coordination régionale dirigée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Cette approche a permis de sécuriser les couloirs de transhumance, de renforcer le dialogue transfrontalier et de reconnaître la mobilité pastorale comme un moteur économique et écologique.

Le PRAPS a également démontré des effets catalytiques. Il a facilité la mobilisation de nouveaux financements dans plusieurs pays. Au Niger, par exemple, le PRAPS a soutenu des projets d'infrastructure et des réformes qui ont ouvert la voie à de nouveaux financements et à des mesures de lutte contre la sécheresse. Cet exemple montre que l'investissement public dans le pastoralisme peut produire des effets systémiques au-delà du programme lui-même.

Malgré tout, des limites structurelles subsistent. Le programme repose principalement sur un financement public sous forme de prêts souverains et de subventions, ce qui soulève la question de sa durabilité à long terme dans les cas où les États ne sont pas encore en mesure de faire du pastoralisme une priorité budgétaire. Les instruments financiers restent souvent inadaptés à la mobilité, aux revenus saisonniers et à la gestion collective. Les organisations pastorales ne sont pas encore assez bien positionnées en tant qu'acteurs économiques dans les mécanismes de financement, et le financement des fonctions régionales, comme le dialogue politique, la gouvernance transfrontalière et les systèmes d'information, reste plus fragile que celui des investissements nationaux.

Si le PRAPS a principalement investi dans les biens publics pastoraux et la gouvernance territoriale, l'initiative DRIVE (De-risking, Inclusion, and Value Enhancement of Pastoral Economies in the Horn of Africa, réduction des risques, inclusion et valorisation des économies pastorales dans la corne de l'Afrique) est plus axée sur les mécanismes d'assurance, la réduction des risques climatiques et l'inclusion financière. Les deux approches sont complémentaires : l'une soutient les biens publics institutionnels et territoriaux, tandis que l'autre développe des instruments de marché adaptés au risque climatique.

Enseignements politiques pour le financement des systèmes agroalimentaires

- Le pastoralisme doit être reconnu comme un secteur économique stratégique, et pas seulement comme une question de résilience ou d'aide.
- Les gouvernements devraient considérer le financement public du pastoralisme comme un investissement structurel dans la sécurité alimentaire, la paix et le commerce régional.
- Les mécanismes financiers doivent être adaptés à la mobilité, au risque climatique, aux revenus saisonniers et à la gestion collective.
- Le financement des biens publics régionaux, comme les couloirs, la gouvernance et les systèmes d'information, reste une priorité qui n'est toujours pas traitée en tant que telle.
- Une meilleure coordination entre le financement public et les instruments privés est essentielle pour des économies pastorales durables.

Étude de cas 5 :

Investissement privé, financement structuré et infrastructure de la chaîne du froid

Parallèlement au financement public, le financement privé national et étranger représente un complément important. Le partenariat Grow Africa de l'AUDA-NEPAD a mobilisé environ 1 milliard de dollars d'engagements privés entre 2011 et 2018, bénéficiant à 2,5 millions de petits exploitants et créant 30 000 emplois, bien que la plupart des engagements proviennent de capitaux étrangers et que la participation des institutions nationales soit restée limitée.

Au Kenya, le Country Agribusiness Partnership Framework, soutenu par l'AGRA et en phase avec la stratégie de transformation et de développement du secteur agricole, a contribué à mobiliser les organisations du secteur privé pour qu'elles investissent dans les chaînes de valeur et les groupes d'agriculteurs. Twiga Foods illustre comment les contributions des fondateurs nationaux et les investissements précoces de business angels locaux peuvent asseoir la crédibilité et attirer les investissements étrangers ; la société a levé plus de 100 millions de dollars auprès d'investisseurs comme Goldman Sachs, IFC et TLcom Capital.

Apollo Agriculture a été pionnier en étant le premier du secteur privé au Kenya à transformer les actifs des prêts des petits exploitants en titres en devise locale⁴, mobilisant 276 millions de shillings kényans, soit environ 2,1 millions de dollars, auprès d'investisseurs institutionnels en partenariat avec Kaleidofin et le Farmfit Fund d'IDH. La transaction a concerné 23 839 agriculteurs, dont 51 % de femmes et 22 % empruntant pour la première fois, démontrant comment le financement structuré peut débloquer des capitaux privés tout en faisant correspondre l'investissement aux objectifs de sécurité alimentaire et de croissance inclusive.

Le financement de la chaîne du froid montre l'importance de l'investissement intermédiaire. Le Rwanda a investi 10 millions de dollars dans des installations de stockage frigorifique grâce à des financements publics et de bailleurs de fonds, ce qui a réduit ainsi les pertes après les récoltes. Au Kenya, SokoFresh a testé des chambres froides alimentées à l'énergie solaire avec le soutien de la Banque mondiale, de la Fondation Rockefeller et d'investisseurs à impact, qui ont réduit les pertes de tomates et prolongé leur durée de conservation. Ces exemples montrent comment l'investissement privé, lorsque le financement public catalytique ou concessionnel réduit ses risques, peut fournir des infrastructures pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience climatique.

⁴ La transformation des actifs des prêts aux petits exploitants en titres en devise locale est une innovation financière qui convertit de nombreux petits prêts agricoles accordés aux agriculteurs dans leur monnaie locale en titres négociables que les investisseurs institutionnels peuvent acheter. Elle libère des capitaux pour accorder davantage de prêts agricoles tout en protégeant les agriculteurs du risque lié au change.

Enseignements politiques pour le financement des systèmes agroalimentaires

- Le financement privé peut permettre d'accélérer les innovations dans les services numériques, la logistique et les infrastructures de la chaîne du froid.
- Le financement public fournit des cautions catalytiques, des infrastructures et une stabilité politique.
- Le pont est créé lorsque les cadres de politique publique sont en phase avec les réserves de capitaux nationaux et l'investissement privé responsable.
- L'efficacité doit être mesurée en fonction de la création ou non de nouveaux marchés et des bénéfices pour les acteurs vulnérables, et pas seulement en fonction du montant mobilisé.



References

- 1 African Rural and Agricultural Credit Association (AFRACA). 2026. Joint Declaration of African Public Development Banks and Development Partners on Scaling Sustainable, Resilient and Inclusive Agricultural Finance in Africa.
- 2 AGRA. 2022. Sustainably Growing Africa's Food Systems. AGRA's Five Year Strategy. Kenya.
- 3 Ambler, K. et al. 2023. Viewpoint: Finance needs of the agricultural midstream. Food Policy.
- 4 Amameishi, S. 2024. Lagging Agricultural Development in Africa and the Way Forward: Progress and Challenges for the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme. JICA Ogata Sadako Research Institute for Peace and Development. Knowledge Report No. 10.
- 5 Attridge, S. 2026. No Transparency, No Subsidy: Why Donors Should Draw a Line on Blended Concessional Finance. Center for Global Development.
- 6 Bahta, Y. T., Willemse, B. J., and Grove, B. 2014. The role of agriculture in welfare, income distribution and economic development of the Free State Province of South Africa: A CGE approach. *Agrekon*, 53(1), 47–74.
- 7 Commercial Agriculture for Smallholders and Agribusiness (CASA). 2022. The State of the Agri-SME Sector: Bridging the Finance Gap.
- 8 Donor Tracker. 2026. Agriculture. <https://donortracker.org/topics/agriculture>
- 9 FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2025. The State of Food Security and Nutrition in the World 2025. Rome.
- 10 Henga, S., Tahomi, M., Elmi, D., Regassa, S., and Guthiga, P. 2025. Fourth CAADP Biennial Review Brief: Intergovernmental Authority on Development (IGAD). ReSAKSS and AKADEMIYA2063.
- 11 IFAD, AKADEMIYA2063 and IFPRI. 2025. External Development Financial Flows to Food Systems: Africa Report.
- 12 Jambo, N., and Traub, L. 2023. An assessment on the impact of agricultural spending types on agricultural growth: A case for Zambia, Malawi, South Africa. *Cogent Food & Agriculture*, 9(1).
- 13 Malabo Montpellier Panel. 2025. MONEYWISE: Policy Innovations to Finance Africa's Agrifood Systems. Kigali.
- 14 Mogue, T., Yu, B., Fan, S., et McBride, L. 2012. The Impacts of Public Investment in and for Agriculture: Synthesis of the Existing Evidence. FAO Agricultural Development Economics Working Papers.
- 15 Moodley, L., Kuyoro, M., Holt, T., Leke, A., Madgavkar, A., Krishnan, M., and Akintayo, F. 2019. The Power of Parity: Advancing Women's Equality in Africa. McKinsey Global Institute.
- 16 Mwabutwa, C., and Pauw, K. 2017. Tracking agricultural spending when government structures and accounting systems change: The case of Malawi. *African Journal of Agricultural and Resource Economics*, 12(2), 111–124.
- 17 OECD. 2018. OECD DAC Blended Finance Principles. Paris: OECD Publishing.
- 18 OECD. 2020. Blended Finance in LDCs: Increasing Development Finance Efforts to Scale Private Finance Mobilised and its Impact. Paris: OECD Publishing.
- 19 OECD. 2021. Blended Finance in Fragile Contexts. Paris: OECD Publishing.
- 20 OECD. 2026. OECD Data Explorer.

- 21 Omamo, S. W., and Mills, A. 2022. Investment Targets for Food System Transformation in Africa. Nairobi and Chicago: New Growth International.
- 22 Pernechele, V., Fontes, F., Baborska, R., Nkuingoua, J., Pan, X., and Tuyishime, C. 2021. Public expenditure on food and agriculture in sub-Saharan Africa: trends, challenges and priorities. Rome: FAO.
- 23 Pereira Fontes, F., and Magrini, E. 2026. What Drives the Composition of Food and Agriculture Public Expenditures? Evidence from Thirteen Sub-Saharan African Countries. European Journal of Development Research, 38, 1–48.
- 24 SCALED. n.d. Scaling Capital for Sustainable Development. <https://scaleddevelopment.org/>
- 25 AUDA-NEPAD. 2026. CAADP Kampala Implementation Guidelines 2026-2035.
- 26 Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ). 2024. German ODA to agriculture data used in the draft policy note.
- 27 AUDA NEPAD. 2024. Biennial Report to the AU Assembly on Implementing the June 2014 CAADP-Malabo Declaration. The fourth BR Report to the February 2024 Assembly. https://au.int/sites/default/files/documents/43556-doc-EN_4th_CAADP_Biennial_Review_Report-COMLETE.pdf
- 28 UNCTAD 2026 <https://unctad.org/publication/financing-development-external-flows-financial-capital-developing-countries-and-their>
- 29 AUDA NEPAD. 2026. Biennial Report to the AU Assembly on Implementing the June 2014 CAADP-Malabo Declaration. The fifth BR Report
- 30 G7 Leaders. 2026. Leaders Declaration on Mutually Beneficial International Partnerships.
- 31 FAO, WFP. 2026 <https://www.wfp.org/news/new-fao-wfp-report-warns-worsening-hunger-puts-13-hotspots-significant-risk>
- 32 OECD FAO. 2026. Agricultural Outlook 2026–2035.



Website AgriBridge